



ASSEMBLEE GENERALE

19 septembre 2022 – salle Gilardi

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier et approbation des comptes
- Vote sur Compte administratif - 2021
- Montant de la cotisation
- Projets pour la saison 2022 – 2023
- modification du Règlement intérieur
- Questions diverses
- Vote pour le renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau

- **Vérification du quorum : 28 présents ou représentés sur 32 adhérents convoqués**

Rapport moral

- Notre chorale a été créée en juillet 2012. Elle a été déclarée le 23 juillet et elle a fait l'objet d'une publication au JO du 4 août. Nous avons donc 10 ans cette année !

Aujourd'hui, elle est à un tournant :

A sa création notre chorale était totalement ouverte, basée sur l'idée que toute personne souhaitant chanter pouvait le faire en nous rejoignant quel que soit son niveau. Nous avons fonctionné ainsi pendant 9 ans, enfin, un peu moins si l'on prend en compte la période de Covid qui a été invalidante avec notamment ses 3 confinements qui se sont étalés pratiquement sur 2 saisons entre le 17 mars 2020 et 30 juin 2021. Eva Marie SIMON, Eve, était notre cheffe de chœur. Nous l'avons choisi pour sa gentillesse et elle a cherché à nous faire plaisir. Elle a accepté de nous prendre tels que nous étions et, partant de zéro, elle nous a fait malgré tout progresser. Son départ en juin dernier nous beaucoup peiné mais nous savions, elle et nous, qu'il était sans doute temps, nous stagnions et Eve s'épuisait.

Après un été à la recherche d'un chef de chœur, Richard AUGUGLIARO a vu notre annonce, il a vu que nous étions amis sur Facebook avec Stéphan NICOLAY, le chef de chœur de la Sestina, étonnamment, il y a 10 ans c'est déjà lui qui avait accepté de nous ouvrir son carnet d'adresses pour nous aider à trouver un chef de chœur. Merci à lui. Richard est venu à nous aussi et surtout car son histoire personnelle le rapproche de Biot comme il nous l'a expliqué.

Nous l'avons rencontré à la fête des associations l'an dernier et a fait l'unanimité.

Il nous a mis un peu plus la pression et nous a demandé de plus en plus de rigueur. Certains sont partis, face sa personnalité et à la demande de travail, certains sont arrivés justement à cause de cette exigence.

Nous avons gardé des fondamentaux du début : notre répertoire reste mixte : classique / contemporain et chansons mais Richard nous demande de changer un élément majeur qui correspond aux futures conditions d'admission à la chorale avec un recrutement

non plus sur la base du seul plaisir, du seul choriste après à un essai gratuit mais sur la base de critères purement musicaux d'équilibre des pupitres et de qualité musicale relevant de lui seul. Il nous fait basculer ainsi dans le schéma plus classique des chorales recrutant sur audition.

Partant des pupitres existants et de ces deux critères, seront donc recrutés en priorité des ténors et des basses, donc très majoritairement des hommes. Les candidates femmes beaucoup plus nombreuses seront recrutées sur la base de leurs qualités musicales, les voix jeunes étant forcément amenées à mieux évoluer dans le temps et à assurer la continuité de la chorale.

Pour le reste,

Un point sur la saison 2021-2022

- Effectifs de l'année 2021/2022 : entre 25 et 30 choristes
- Répétitions : Chaque semaine de 19h00 à 21h00. Le premier cours d'essai est gratuit
- Lieu : Salle Gilardi en priorité
- Nous avons un site internet où sont mises en ligne les partitions

Adresse du site : <http://www.biotenchantant.fr/>

Contact mail : biotenchantant@gmail.com

- Le gros changement de l'année donc est l'arrivée de notre nouveau chef de chœur également Chef des chœurs du Mercantour.
- Autre nouveauté, pour la première fois et à sa demande, nous avons déposé un dossier de subvention pour l'année 2022 à la Mairie et au Département mettant en avant notre volonté de participer au développement des échanges avec Vernantes, notre ville jumelée

et avec les Chœurs du Mercantour. La demande de subvention au Département n'a pour le moment pas abouti mais nous avons obtenu 1 800€ de la part de la mairie.

L'objet de la subvention est notamment de s'équiper d'un piano.

- Le programme de cette saison 2021/2022 a été la mise en place d'un fonctionnement différent de ce que nous avons connu précédemment, avec un chef exigeant qui a d'emblée déclaré qu'il n'y aurait pas de représentation tant qu'il ne nous estimerait pas à un niveau convenable. C'était un défi pour lui de reprendre une chorale comme la nôtre. Richard a initié le travail sur fichiers audio et Sibelius que nous commençons à mieux maîtriser
- Malgré le covid, nous avons répété assez régulièrement malgré le port du masque et la distanciation physique. Nous avons eu la chance de disposer de la salle Gilardi presque à chaque répétition, Michele et Christian ont assuré le relai auprès de l'église quand la salle était prise. Un grand merci à eux
- La saison s'est achevée après une répétition avec les chœurs du Mercantour le jeudi 30 juin à Saint Martin du Var et par un concert en commun avec les chœurs du Mercantour le dimanche 3 juillet à l'église de la Bollène Vésubie.
- La journée organisée par Richard a été très réussie de l'avis général. Visite du camp de l'Authion le matin pour ceux qui le souhaitaient avec Mabel pour guide. Pique-nique le Midi sur la place de la Bollène et repas du soir au restaurant la Piscine.
- La fête des associations du 4 septembre que j'inclurai dans la saison 2021-2022 a été une belle réussite. Nous avons tenu un stand et réalisé une représentation à l'église avec l'appui des chœurs du Mercantour. Les retours ont été unanimement très enthousiastes et chaleureux. Nous ne pensions pas récolter des fruits dès cette année mais si, Richard nous a fait grimper une grande marche ! Nous avons 10 ans, nous sommes enthousiastes et personnellement je me félicite de voir notre chorale progresser à

pas de géant grâce à Richard, les retours en arrière n'existent pas. Tout change, on peut le regretter ou considérer que c'est une chance. Nous avons évolué et c'est tant mieux.

Débat sur le changement d'orientation de la chorale

Le rapport d'activité est mis au vote : Adopté à l'unanimité

Cotisations

Montant des cotisations : La cotisation est fixée à 10 €. Elle n'a pas augmenté depuis 2018. Il est proposé de ne pas l'augmenter.

Adopté à l'unanimité

- Le prix des cours 38€ le trimestre (114€ pour l'année) avec un trimestre gratuit pour les couples. : il est proposé de ne pas l'augmenter la saison prochaine : **Adopté à l'unanimité**

- **Modifications du Règlement intérieur**

La modification est adoptée à la majorité: **23 voix pour et 5 abstentions**

Perspectives pour la saison 2022/2023

Nous avons récupéré pas mal de candidatures avant concert sur le stand mais elles se sont renforcées après le concert. L'équilibre des pupitres souhaités par Richard est loin d'être acquis

Le programme de l'année à venir prévoit le renforcement des liens avec les chœurs du Mercantour et avec Vernante.

Le répertoire relève de Richard.

Il souhaite que nous soyons réguliers dans notre présence aux répétitions mais aussi dans notre travail mais je pense qu'il a été rassuré par notre sérieux et le résultat de la représentation du 4 septembre.

Nous sommes d'ores et déjà invités au 10 ans du festival des chœurs à la rentrée 2023.

- **Rapport financier**

Présenté par Marie-Christine notre trésorière :

Le rapport financier est mis au vote : **Adopté à l'unanimité**

- **Election des nouvelles instances**

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

La dernière élection date de 2019, les membres des instances sont élus pour 3 ans

Le conseil d'administration comprenait 6 membres dont 3 ont démissionnés en cours de route.

L'idée est d'avoir suffisamment de personnes candidates pour tenir 3 ans. Entrer au CA c'est un état d'esprit, savoir que vous y allez, sans attendre d'autre retour que le plaisir de participer, malgré les aléas, sanitaires et autres, aux progrès musicaux de cette chorale, en tentant d'assurer une ambiance sereine, chaleureuse et bienveillante.

Parmi ces candidats, le conseil d'administration élira son bureau. 3 postes sont obligatoires et certains emportent des responsabilités juridiques : la Présidence et la trésorerie,

d'où l'importance d'être épaulé par un secrétariat qui tient la route.

Il faut aussi des personnes qui acceptent de s'investir dans la communication, la promotion de l'association, sur le site et les réseaux sociaux, les affiches ... des personnes en charge de l'évènementiel, de la logistique avec la réservation des salles ... la liste n'est pas exhaustive...

Vote pour le Conseil d'Administration composé de :

Nom	Prénom	
AÏTSAHALIA	Jean-Philippe	
FRIN	Ditta	
GIUNIPERO	Gisèle	
LAVOUE	Martine	
LEMARCHAND	Véronique	
MONFORT	Isabelle	

Adopté à l'unanimité

Le CA réuni à la suite de l'Assemblée Générale élit son bureau :

Nom	Prénom	Fonction
LEMARCHAND	Véronique	Présidente
LAVOUE	Martine	Secrétaire
AÏTSAHALIA	Jean-Philippe	Trésorier
GIUNIPERO	Gisèle	Trésorière adjointe
FRIN	Ditta	Chargée de l'Évènementiel et des rapports avec la mairie
MONFORT	Isabelle	Chargée de Communication web et réseaux sociaux

- **Volonté de continuer à travailler et progresser avec notre chef de chœur Richard AUGUGLIARO : vote à l'unanimité exprimé individuellement par l'ensemble des présents.**